

Master 2 Droit privé, spécialité : Droit Social et Gestion des Ressources Humaines



Classé A

En partenariat avec l'ANDRH 45



Faculté de Droit d'Economie et de Gestion
Rue de Blois BP 26739 - 45067 Orléans Cedex 2 - Tel : 02 38 49 26 69



FACULTÉ DE DROIT
ÉCONOMIE & GESTION

Le mot des Directeurs

Le Master II Droit Social-GRH est né d'un constat, celui de la nécessité d'allier les compétences du juriste à celles du responsable des ressources humaines pour apporter une réponse aux besoins des entreprises. Pour s'en convaincre, il suffit de penser à des problématiques récentes telles que la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, la prévention des risques psychosociaux ou la promotion de la diversité en entreprise. En conséquence et pour atteindre cet objectif, le Master II Droit Social-GRH propose à ses étudiants une formation d'excellence scientifique ouverte sur le monde professionnel.

En premier lieu, la formation des étudiants est assurée par une équipe pédagogique de premier plan. Celle-ci est composée d'universitaires spécialisés et d'intervenants ayant la pratique du droit social et de la gestion des ressources humaines. L'alliance de ces compétences permet à l'étudiant de bénéficier d'une formation lui assurant savoir et savoir-faire au service de son parcours professionnel.

En second lieu, l'apprentissage proposé aux étudiants leur offre une véritable expérience professionnelle qu'ils valorisent dès leur sortie du diplôme.

Vous l'aurez compris, l'étudiant du Master II Droit Social-GRH est déjà un professionnel qui parfait un parcours universitaire de haut niveau.

La vie du Master est rythmée par l'alternance entre les périodes à l'Université et celles en entreprise. Le lien est tissé par l'esprit de promotion qui doit présider à l'année universitaire : initiative, dynamisme et unité sont indispensables.

Le savoir être qui en résulte est notamment matérialisé par les projets collectifs qui devront être réalisés au service des étudiants et par les étudiants.

L'ensemble de ces éléments fait des diplômés du Master II Droit Social-GRH des professionnels compétents et opérationnels. Ils sauront intégrer une équipe et valoriser leurs connaissances au service de l'efficacité de l'entreprise qu'ils rejoindront.

Nous serons heureux de vous accueillir dans le Master II Droit Social-GRH. Sachez que s'il vous sera beaucoup demandé, il vous sera donné tout autant en retour.

Damien Chenu, Odile Levannier-Gouël
Maîtres de conférences
Responsables du Master 2 Droit Social-GRH

Les atouts du Master 2

- **La double compétence Droit Social - Gestion des Ressources Humaines**

Ce Master 2 Droit Social et Gestion des Ressources Humaines a la particularité de proposer à parts égales des enseignements de droit social et de gestion des ressources humaines.

Cette double compétence assure insertion professionnelle et évolution de carrière.

Quelle que soit la dominante juridique ou RH du métier qu'ils occuperont, les diplômés en auront une vision élargie.

Cette double compétence offre un panel large et diversifié des débouchés dans tous les secteurs professionnels :

- Juriste en droit social dans une entreprise, une organisation professionnelle
- Responsable en ressources humaines ou chargé de missions RH : formation, recrutement, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, rémunérations, santé au travail ...
- Avocat en droit social (après le concours du CRFPA)
- Contrôleur et inspecteur du travail (après concours)
- Auditeur social
- Journaliste spécialisé en droit social et/ou GRH

- **L'alternance**

La formation est aujourd'hui ouverte :

- en formation apprentissage, exclusivement aux bénéficiaires d'un contrat d'apprentissage
- en formation continue, l'étudiant réalise un stage ou un contrat de professionnalisation

Les apprentis acquièrent ainsi une solide expérience professionnelle très appréciée par les entreprises qui nous font confiance.

- **Son partenariat avec l'ANDRH Loiret**

L'Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines (ANDRH) est partenaire du Master 2 Droit Social-GRH.

Chaque année le Master 2 organise avec son partenaire une conférence annuelle sur un sujet d'actualité. En 2016, le thème était : « le télétravail ».

Depuis 2012 les étudiants adhèrent à l'ANDRH Loiret, à laquelle ils sont étroitement associés (membres du bureau).

L'ANDRH remet chaque année les trophées « RH en herbe » récompensant la meilleure mission en entreprise.

- **Son conseil de perfectionnement**

Composé de professionnels du droit social et de la gestion des ressources humaines impliqués dans le Master, de membres de l'équipe pédagogique et de la Faculté de Droit Economie Gestion d'Orléans, le conseil de perfectionnement fixe les orientations nouvelles du master pour s'adapter aux évolutions juridiques, aux pratiques RH des entreprises et aux exigences du monde professionnel.

- **Son classement SMBG**

Créé en 2004, le master 2 s'est ouvert à l'apprentissage en 2008. Il est depuis 2010 une formation exclusivement ouverte à l'apprentissage et à la formation continue. En quelques années il a su se faire une place nationale en intégrant le classement SMBG des meilleurs masters de sa spécialité.

Modalités de recrutement

L'accès au M2 Droit Social Gestion des Ressources Humaines se fait par une sélection sur dossier suivie d'un entretien avec un jury composé de membres de l'équipe pédagogique et de professionnels.

- **Les pré-requis et conditions d'accès :**

Le candidat doit être titulaire d'une première année de master de Droit, de MEA ou de Gestion, de l'Université d'Orléans ou d'une autre Université. Des connaissances en droit social et/ou en gestion des ressources humaines sont fortement recommandées.

- **La procédure de recrutement se déroule en plusieurs étapes.**

Une pré-sélection est opérée sur dossier.

Les étudiants pré-sélectionnés seront reçus en entretien par un jury composé d'au moins deux personnes dont un professionnel et un universitaire. L'étudiant exposera son projet professionnel et les raisons de son choix. La compétence à présenter sa candidature en anglais sera évaluée.

Tout étudiant admis après cet entretien devra trouver une structure d'apprentissage avant le début des enseignements en septembre.

- **Modalités pratiques :**

Le dossier de candidature est accessible sur Internet : www.univ-orleans.fr/deg (rubrique Admission/Inscription)

Effectif : 30 maximum.

- **Formalités :**

Les candidats doivent saisir leur demande de candidature en ligne, au plus tard le 17 mai 2016 et transmettre leur dossier de candidature complet.

Les dossiers de candidature devront être déposés ou envoyés au secrétariat du Master pour le 23 MAI 2016, dernier délai.

Les entretiens se dérouleront : **le 24 juin 2016**

Les étudiants admis à s'inscrire seront informés individuellement. Ils devront confirmer leur inscription dans un délai dont la durée leur sera précisée. A défaut ils seront réputés avoir renoncé à leur admission.

Aménagement du cursus pour les étudiants en formation continue :

Des aménagements du suivi de la formation, définis en accord avec les responsables de la formation, sont possibles pour permettre aux étudiants de la formation continue de concilier leur formation universitaire avec leur activité professionnelle (suivi des enseignements et séminaires réparti sur deux ans, par exemple).

Date prévisionnelle de la réunion d'entrée : le jeudi 1^{er} septembre 2016 à 10h

Apprentissage

L'apprenti signe un contrat d'apprentissage avec une entreprise. Il a le statut de salarié et perçoit à ce titre une rémunération minimale égale à un pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel.

L'apprenti est inscrit à la Faculté DEG d'Orléans.

Pour toute information concernant le recrutement d'un apprenti, ou le régime de l'apprentissage, merci de contacter :

UFR Droit, Economie, Gestion
Master 2 Droit Social et Gestion des Ressources Humaines
Rue de Blois BP 26739
45067 Orléans Cedex 2

Chargée d'apprentissage : Fanny Brossillon

Bureau A 114
02 38 49 48 49
fanny.brossillon@univ-orleans.fr

Site du CFAIURC : www.cfaiurc.fr (calendrier prévisionnel de la formation)

Secrétariat : Christèle Gouot

Bureau A 120
02 38 49 26 69
m2dsgrh.deg@univ-orleans.fr

Formation continue

Cette formation est ouverte à la formation continue. Tout salarié qui souhaite intégrer la formation doit d'abord déposer un dossier auprès du SEFCO, Service de Formation Continue de l'Université d'Orléans. Des parcours individualisés sont envisageables (validation des acquis partielle ou totale, formation sur deux ans).

SEFCO : Service de Formation Continue
Mickael Mathien
5 rue du Carbone
BP 6749
45067 Orléans Cedex 2
02 38 41 71 80
sefco@univ-orleans.fr

Contacts avec les étudiants

Adresse du site des étudiants du Master : www.m2dsgrh.fr

Courriel de l'association des étudiants du Master : m2dsgrh@live.fr

Planning de l'alternance

Le planning de l'alternance est consultable sur le site du CFAIURC : www.cfairuc.fr
 Rubriques : « Espace formations », « Master 2^{ème} année (1 an) », « Droit social et gestion des ressources humaines », « Planning »
 ou http://www.cfairuc.fr/formation-Droit+Social+et+Gestion+des+Ressources+Humaines_9

Programme Pédagogique (sous réserve de modifications)

SEMESTRE 3	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUES	INTERVENANTS	CM	Coeff.	ECTS	TD
UE 31 Cours de Droit Social			40h	8	8	
	Environnement juridique et clauses du contrat de travail	A. David	20h	4	4	
	Droit social des entreprises en restructuration	D. Chenu	20h	4	4	
UE 32 Séminaires de Droit Social			52h	8	8	
	Mobilité	D. Chenu	6h	2	2	
	Le droit à la santé du travailleur	O. Levannier-Gouël	6h	2	2	
	Droit disciplinaire	E. Martel	6h	2	2	
	Droit pénal du travail	L. Ingrand	6h			
	Protection sociale d'entreprise	G. François	6h			
	Epargne salariale	O. Rault-Dubois	6h			
	Droit de la rémunération	V. Manigot	6h			
	Contentieux du travail	O. Levannier-Gouël	10h	2	2	
UE 33 Cours de GRH			40h	8	8	
	Gestion prévisionnelle des compétences	E. Fille	20h	4	4	
	Management des hommes	L. Bretin	20h	4	4	
UE 34 Séminaires de GRH			42h	4	4	
	Gestion de la négociation collective	G. Julien	6h			
	Gestion des relations avec les IRP	A-S. Gacoin	6h			
	Gestion des carrières et de la mobilité	H. Rouby et O. Audras	6h			
	Audit social et juridique	E. Fille	6h	2	2	
	Gestion opérationnelle de PDV et PSE	E. Fille	6h			
	Recrutement, intégration et fidélisation	L. Bretin	6h	2	2	
	Gestion de la mobilité internationale	E. Fille	6h			
UE 35 Anglais (2 groupes)				2	2	30h (15h/Gr)
	Anglais	D. Imbert/S. Lhéritier		2	2	
TOTAL SEMESTRE 3			174h	30	30	30h

SEMESTRE 4	ÉLÉMENTS PÉDAGOGIQUE	INTERVENANTS	CM	Coeff.	ECT S	TD
UE 41 Cours de Droit Social			20h	4	4	
	Droit social international et de l'Union Européenne	F. Moreau	20h	4	4	
UE 42 Séminaires thématiques de droit social			46h	6	6	
	Contrôle et contentieux Urssaf	E. Fille	6h			
	Mise en place des IRP	L. Bretin	10h	3	3	
	Statut protecteur des représentants des travailleurs	M. Desgranges	6h			
	Modes de rupture du contrat de travail (hors licenciement)	F. Champeaux	6h			
	Contentieux AT-MP	J-M. Bailly	6h			
	Droit de la fonction publique	A Zarca	6h	3	3	
	Droit du travail et TIC		6h			
UE 43 Cours de GRH			20h	4	4	
	Politique des rémunérations et gestion de la masse salariale	E. Fille	20h	4	4	
UE 44 Séminaires des thématiques GRH			50h	6	6	
	Formation professionnelle continue	C. Guillery	10h	3	3	
	Gestion des conflits dans l'entreprise	K. Mabillean	10h	3	3	
	Gestion de la paie	S. Cochin	6h			
	Marketing RH et communication	R. Ramette	6h			
	Satisfaction, motivation et implication dans le travail	S. Chevreuil	6h			
	Responsabilité sociale d'entreprise	M. Héraut-Zérigui	6h			
	RPS et qualité de vie au travail	M. Sissler /M. Thurat	6h			
UE 45 Anglais (2 groupes)				2	2	30h (15h/Gr)
UE 46 Projet collectif				3	3	
UE 47 Apprentissage				5	5	
TOTAL SEMESTRE 4			136h	30	30	30h

Projet collectif :

Pour l'unité d'enseignement « Projet collectif » (UE 46), les étudiants doivent se regrouper (au moins deux étudiants) et présenter au responsable de la spécialité un projet collectif. Après validation par le responsable de la spécialité, le projet collectif est suivi par un tuteur appartenant à l'équipe pédagogique du Master 2. A la fin de l'opération, les étudiants élaborent un rapport d'activité, précisant la nature de l'opération, les moyens utilisés, et les conditions dans lesquelles le projet peut être poursuivi par la prochaine promotion. Le tuteur du projet collectif attribue une note au projet collectif qui est proposée au jury.

Equipe Pédagogique

Olivier	AUDRAS	RRH Site de Fleury les Aubrais – Groupe Thalès
Jean-Marc	BAILLY	Avocat associé – EXCEPTIO Avocats
Loïc	BRETIN	Service recrutement juridique et relations sociales – CARSAT
Françoise	CHAMPEAUX	Rédactrice en chef – Semaine sociale LAMY
Damien	CHENU	Maître de Conférences en Droit Privé
Sébastien	CHEVREUIL	Maître de Conférences en Gestion des Ressources Humaines
Sébastien	COCHIN	Gestionnaire paie et social - BTP Services
Alexandre	DAVID	Conseiller référendaire à la Cour de Cassation
Marc	DESGRANGES	Avocat associé spécialisé en Droit Social – MTD Avocats
Erick	FILLE	Responsable du département Droit Social - Groupe AREVA
Gwennhael	FRANCOIS	Maître de Conférences en Droit Privé – Université d’Auvergne
Anne-Sophie	GACOIN	RRH - Cars Dunois
Christophe	GUILLERY	Responsable formation - AREVA
Mehdi	HERAUT-ZERIGUI	Doctorant, Université Paris V Descartes
Delphine	IMBERT	Professeure agrégée en Anglais
Luc	INGRAND	Inspecteur du travail – DIRECCTE Centre Val de Loire
Guillaume	JULIEN	DRH - Société Maquet
Odile	LEVANNIER-GOUËL	Maître de Conférences en Droit Privé
Sophie	LHERITIER	Professeure agrégé en Anglais
Katia	MABILLEAU	Responsable RH - RATP Dev
Vincent	MANIGOT	Avocat collaborateur – Cabinet De Pardieu Brocas Maffei
Évariste	MARTEL	RRH – Bordeaux Chesnel, Groupe Savencia
Florelle	MOREAU	Maître de conférences en Droit privé
Raphaël	RAMETTE	Professeur associé - Polytech
Olivia	RAULT-DUBOIS	Avocat associé - FIDAL Société d'Avocats
Héloïse	ROUBY	RRH – Thalès TDA
Mathieu	SISSLER	Psychologue du travail et des organisations, spécialiste des risques psycho-sociaux au sein de la direction « Santé, sécurité et développement durable, Groupe Areva
Philippe	THURAT	Directeur « Diversité et de l’Egalité des chances » chargé du développement de la qualité au travail, au sein de la Direction RH du groupe Areva
Alexis	ZARCA	Maître de conférences en Droit public

Activités de la promotion

La promotion a pour partenaire privilégié l'Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines (l'ANDRH). Avec son partenaire la promotion organise chaque année une conférence sur un thème spécifique en lien avec l'actualité du droit social et de la gestion des ressources humaines, ouverte aux professionnels.

Depuis la création du master, ont été organisées des conférences sur les thèmes suivants :

- 2016 : Le télétravail
- 2015 : La réforme de la pénibilité : entre « avancée sociale » et « usine à gaz »
- 2014 : Les accords de maintien de l'emploi : des accords gagnants-gagnants ?
- 2013 : Le contrat de génération
- 2012 : Les risques psychosociaux, nouveau levier d'action pour les CHSCT ?
- 2011 : La mixité, levier de performance de l'entreprise
- 2010 : Génération Y : comprendre les attentes des jeunes professionnels
- 2009 : L'articulation vie professionnelle / vie personnelle et la gestion du stress au travail : nouvelles problématiques des DRH
- 2008 : Les techniques de recrutement, les nouvelles tendances
- 2007 : La diversité dans l'entreprise
- 2006 : L'épargne salariale : un bon plan
- 2005 : Les 35 heures en questions

La promotion se charge également, dans le cadre de projets collectifs :

- de l'organisation d'une conférence métiers
- de l'organisation d'une conférence en droit social (En 2016 : «l'Accord d'entreprise : entre accord et désaccord»)
- de la rédaction de chronique juridique en partenariat avec la chambre sociale de la Cour d'appel d'Orléans publiée à la revue juridique Pothier
- du site internet
- de la promotion du master : présentation du master aux étudiants de l'université
- du job-dating
- du jeu d'entreprise
- du gala annuel
- de l'annuaire du master
- de la gestion financière de ces projets

Informations pratiques

Venir à l'Université d'Orléans

En voiture depuis Paris :

Prendre direction « Bordeaux » (A10), puis « Bourges » (A71) et sortir à « Orléans-Sud » (sortie n°2) en direction d'Olivet et d'Orléans La Source. Après le péage, tout droit, direction « Orléans La Source ». Suivre le panneau indiquant l'Université d'Orléans.

En voiture depuis Tours / Blois :

Prendre direction « Paris » (A10), prendre la sortie A71 direction « Vierzon/Orléans Centre ». Prendre la sortie n°2 vers Olivet/La Ferté Saint-Aubin. Continuer rue de Bourges. Suivre le panneau indiquant l'Université d'Orléans.

Par le train :

Descendre à la gare « Orléans - Les Aubrais ».

Par le tramway :

Prendre le tramway ligne A, direction « Hôpital de la Source ».
Compter approximativement 35 minutes de trajet jusqu'à l'Université. Arrêt « Université-Château ».